



Élections CNB 2023

Pas de slogan, un bilan et un programme

Depuis toujours, la FNUJA soutient une profession organisée en une représentation nationale, forte et unifiée au sein du Conseil National des Barreaux.

Au fil des années, le CNB a gagné en unité. Il est indispensable de continuer sur cette voie, unique moyen d'être audibles et convaincants auprès des pouvoirs publics, et ainsi défendre et accompagner :

- l'avocat, et uniquement l'avocat,
- la profession, face aux attaques incessantes,
- l'entrepreneur, dans un contexte d'inflation substantielle,
- le bien-être auquel nos consœurs et confrères aspirent légitimement.

La société n'a jamais eu autant besoin de l'avocat. Défenseur des libertés individuelles, allié des entreprises, qu'elles soient en difficulté ou au contraire en pleine croissance, l'Avocat reste le guide d'une société en mutation qui a besoin d'avancer dans un cadre juridique sécurisé.

La FNUJA, forte de son maillage territorial et de son fonctionnement fédéral, porte au sein du CNB ces combats et ces valeurs. C'est au sein du CNB que nous sommes entendus dans nos revendications, nos projets : consécration du principe d'égalité au sein du R.I.N, pluralité d'exercice, instauration d'une période de protection au retour du congé maternité... autant de combats menés et d'avancées obtenues par les élus FNUJA.

La FNUJA présente des candidats représentatifs de la diversité de notre profession, de ses modes d'exercice et des barreaux qui la composent. Elle défend un programme qui, tout en s'adaptant à la nécessaire modernisation de nos activités, s'attache aux principes essentiels de notre profession.

L'AVOCAT

- accompagner au changement (IA) et développer des outils numériques facilitant l'exercice professionnel
- rendre la collaboration libérale attractive à nouveau, à travers le parcours collaborateur au sein du cabinet
- continuer le combat pour l'égalité, notamment en matière de handicap dès la formation initiale
- lui donner sa place dans toutes les étapes des M.A.R.D
- protéger la défense de la défense en soutenant les avocats en danger, ici et à travers le monde

L'ENTREPRENEUR

- se saisir des nouveaux champs d'intervention, notamment ceux de la R.S.E
- promouvoir la pluralité des modes d'exercice
- diversifier le domicile professionnel (centres d'affaires)
- favoriser l'accès au droit : généralisation de crédits d'impôts, revalorisation des plafonds PJ
- revalorisation de l'AJ
- repenser l'assiette de cotisations des TNS sans augmentation de charges

LA PROFESSION

- défendre le secret professionnel de la défense et du conseil de toute forme d'atteinte
- s'opposer aux réformes successives de procédure
- protéger ardemment le périmètre du droit
- lutter contre la déjudiciarisation massive
- améliorer l'accès au juge administratif
- poursuivre la défense des libertés individuelles
- combattre les inégalités en outre-mer dans l'accès à la justice et à l'avocat
- mettre en place le contrat d'apprentissage pour les élèves-avocats, et revaloriser la place de l'avocat dans l'examen d'entrée à l'E.D.A

LE BIEN-ÊTRE

- renforcer notre système de protection par la promotion de la prévention sociale
- soutenir et améliorer les mécanismes adaptés aux indépendants : reprise progressive du congé maternité, temps partiel thérapeutique
- protéger notre système autonome de retraite
- continuer la lutte contre toutes les formes de harcèlement et discriminations
- s'entraider pour un meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle